

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 16 octobre 2014 portant nomination des membres du jury du concours d'internat donnant accès au titre de l'année universitaire 2015-2016 au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques

NOR : AFSN1430753A

La directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière,

Vu le code de l'éducation, et notamment les articles D. 633-1 à D. 633-8 relatifs à l'accès au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques;

Vu le code de l'éducation, et notamment les articles R. 633-35 à R. 633-39 relatifs à l'accès aux formations du troisième cycle spécialisé pour les ressortissants français ou des autres États membres de l'Union européenne, des autres États parties à l'accord sur l'Espace économique européen, de la Confédération helvétique ou de la principauté d'Andorre;

Vu le décret n° 2007-704 du 4 mai 2007 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires);

Vu l'arrêté du 12 avril 2012 portant organisation et programme des concours d'internat de pharmacie et détermination de la procédure de choix de poste;

Vu l'arrêté du 28 mai 2014 portant ouverture au titre de l'année universitaire 2015-2016 du concours national d'internat donnant accès au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques;

Vu l'arrêté du 28 mai 2014 portant ouverture au titre de l'année universitaire 2015-2016 du concours d'internat de pharmacie à titre européen pour les pharmaciens ressortissants des États membres de l'Union européenne, d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la principauté d'Andorre ou de la Confédération suisse;

Vu l'arrêté du 5 juin 2014 relatif aux modalités d'inscription et au calendrier du concours d'internat donnant accès au titre de l'année universitaire 2015-2016 au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques;

Vu l'arrêté du 13 juin 2014 portant répartition au titre de l'année universitaire 2015-2016 des postes offerts au concours national d'internat donnant accès au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques;

Vu l'arrêté du 13 juin 2014 fixant au titre de l'année universitaire 2015-2016 le nombre de postes offerts au concours d'internat de pharmacie à titre européen pour les pharmaciens français, andorran, suisses ou ressortissants de l'un des États membres de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen,

Arrête:

Article 1^{er}

Les personnes dont les noms suivent sont nommées membres de jury des concours d'internat donnant accès au titre de l'année universitaire 2015-2016 au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques:

1. En qualité de président de jury

Pr Paul (Jean-Louis).

2. En qualité de membres titulaires

Pr Berthelot (Pascal).
Pr Bertrand (Xavier).
M. Billet (Fabrice).
M. Boudy (Vincent).
M. Bourgeois (Mickaël).
Pr Couet (William).
Pr Delepée (Raphaël).
Pr Favre (Gilles).
M. Ferrari (Luc).
M. Foulongne (Vincent).
Pr Girodon (François).
M. Grégoire (Nicolas).
Pr Lesniewska Choquet (Éric).
Pr Merlin (Jean-Louis).
Pr Moesch (Christian).
Pr Mossuz (Pascal).
Pr Puisieux (Alain).
Pr Rat (Patrice).
Pr Thibault (Gilles).
Pr Tod (Michel).
M. Trouillas (Patrick).
Pr Zimmer (Luc).
Pr Badens (Catherine).
Mme Gigou-Cornet (Murielle).
Pr Livrelli (Valérie).
Pr Maillols (Anne-Catherine).
Mme Nikasinovic (Lydia).
Mme Poulton-Gleizes (Aude).
Pr Sebille-Rivain (Véronique).
Pr Vergely-Vandriessse (Catherine).

3. En qualité de membres suppléants

Pr Bidart (Jean Michel).
M. Bieche (Ivan).
M. Bouaicha (Noureddine).
Pr Brousseau (Thierry).
Pr Cardot (Philippe).
M. Caudron (Éric).
M. Courtioux (Bertrand).
Pr Decleves (Xavier).
Pr Devoisselle (Jean-Marie).
Pr Duriez (Patrick).
M. Elomri (Abdelhakim).
Pr Fabre (Nicolas).
M. Faure (Sébastien).
M. Gargala (Gilles).
M. Genta Jouve (Grégory).
M. Kryza (David).

M. Le Ferrec (Éric).
M. Legrand (François-Xavier).
Pr Loiseau (Philippe).
M. Magne (Denis).
Pr Noel (Thierry).
Pr Pélissier (Yves).
Pr Rathelot (Pascal).
Pr Saas (Philippe).
Pr Seve (Michel).
M. Sevenet (Nicolas).
Pr Sichel (François).
Pr Sie (Pierre).
Pr Subra (Gilles).
Pr Van De Weghe (Pierre).
Pr Vaugeois (Jean-Marie).
Pr Azas-Kreder (Nadine).
Pr Baderou-Muller (Agnès).
Mme Batandier (Cécile).
Pr Bellanger-Azaroual (Nathalie).
Pr Bensoussan-Lejerowicz (Danièle).
Pr Bertault-Vasson (Marie-Paule).
Pr Bonnefont-Rousselot (Dominique).
Pr Breilh (Dominique).
Pr Camoin-Jau (Laurence).
Mme Davin (Anne-Véronique).
Pr Deguin (Brigitte).
Pr Fernandez (Christine).
Mme Gautheret-Dejean (Agnès).
Pr Gomez Hernandez (Maria Héléna).
Pr Guihenneuc (Chantal).
Pr Le Gal-Fontes (Cécile).
Pr Leblais (Véronique).
Mme Logeais-Bakri (Françoise).
Mme Marie-Varlet (Emmanuelle).
Mme Mirey (Gladys).
Pr Momas (Isabelle).
Pr Morfin-Sherpa (Florence).
Pr Nepveu (Françoise).
Pr Nirascou-Braguer (Diane).
Mme Peoc'h (Katell).
Pr Pestel-Caron (Martine).
Pr Petit-Agnely (Florence).
Mme Pontou-Lombard (Elise).
Mme Sapin (Anne).
Pr Savage-Houze (Sandrine).
Mme Silva Pires-Antoniatti (Viviane).
Mme Soulas-Sprauel (Pauline).
Pr Sparfel-Berlivet (Lydie).
Pr Trecant-Viana (Marylène).
Pr Viaud-Massuard (Marie-Claude).

Article 2

Le chef du département concours, autorisation d'exercice, mobilité-développement professionnel est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Fait le 16 octobre 2014.

La directrice générale,
D. TOUPILLIER